



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 75924

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur l'extension de la mobilisation de l'enseignement agricole pour les valeurs de la République, aux cycles terminaux des filières professionnelles de l'enseignement agricole. La situation de ces élèves est particulière, en ce sens qu'ils sont les seuls de France à ne plus avoir d'enseignement relatif à la Seconde Guerre mondiale. En effet, depuis la rentrée 2014, au motif d'un allègement de programme, ce chapitre a été supprimé aux élèves de cette filière. La grande mobilisation de l'école et de l'enseignement agricole autour des valeurs républicaines, a vocation à accompagner tous les jeunes sur le chemin de la citoyenneté. L'enseignement agricole a un rôle central à jouer dans la transmission des valeurs de la France. Il s'agit de permettre le vivre-ensemble, de développer le sentiment d'appartenance à une Nation et à un destin commun et de préparer nos jeunes générations à l'exercice de la citoyenneté, en analysant l'histoire de notre pays. Ainsi il lui demande son avis sur l'introduction de l'étude de la Seconde Guerre mondiale dans le programme des classes de filière agricole.

Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt tient particulièrement à jouer son rôle dans la transmission des valeurs de la République et de fait à accompagner tous les jeunes sur le chemin de la citoyenneté et de la culture de l'engagement en apportant une contribution forte en termes d'enseignement et de formation à la « grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République ». Tous les niveaux de formation sont visés par cette ambition ministérielle. Le ministre chargé de l'agriculture a d'ailleurs souhaité, suite aux attentats tragiques qui ont touché la France en janvier 2015, rassembler la communauté éducative de l'enseignement agricole à l'occasion d'une série de débats dans le cadre du « dialogue national autour des valeurs de la République », et autour d'un forum internet valeurs. educagri. fr mis en place afin que chacun puisse s'exprimer, en particulier les élèves. Le premier débat s'est tenu à l'occasion du salon international de l'agriculture à Paris le 24 février 2015 sur le thème « l'enseignement agricole au coeur de la citoyenneté ». Le deuxième débat s'est tenu le 10 mars 2015 à la cité de l'immigration sur le thème « comment incarner et transmettre les valeurs de la République ». Le troisième débat a eu lieu au ministère chargé de l'agriculture, le 24 mars 2015 sur le thème « médias et réseaux sociaux : citoyens et informés ». Le cycle de débats « enseignement agricole : 100 % citoyen » sera clôturé avec une restitution de tous les travaux et débats, à la Villette le 7 avril 2015. La contribution de l'enseignement agricole, sa communauté encadrante et ses apprenants est donc bien au coeur du dialogue national autour des valeurs de la République engagé par le Gouvernement. Le ministre souhaite que l'enseignement agricole prenne toute sa part et il présentera un plan national d'action pour l'enseignement agricole. En ce qui concerne le cycle terminal du baccalauréat professionnel, le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt va prendre un arrêté modifiant les objectifs de formation du module MG1 du référentiel de formation commun à toutes les spécialités du baccalauréat professionnel relevant du deuxième alinéa D. 337-53 du code de l'éducation. L'annexe de cet arrêté, d'une part, introduira l'étude de la thématique portant sur « la République et le fait religieux depuis 1880 »

et d'autre part, élargira le champ d'étude d'un sous-objectif de formation en prenant en compte la période de 1939-1945 : « caractériser l'évolution de la France depuis 1939 ». Il s'agit bien de renforcer les mesures pédagogiques et de formation indispensables pour transmettre les valeurs de la République à tous les élèves engagés dans une formation de niveau V et IV dans l'enseignement agricole.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75924

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1859

Réponse publiée au JO le : [14 avril 2015](#), page 2834